

**2008/550 - Attribution d'une subvention de 5 000 € à l'Association ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 18/08/2008, p. 1515)

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Avis favorable sur ce rapport tout en précisant qu'à Lyon, ADIE représente 1.000 micro-entrepreneurs qui ont été accompagnés grâce à notre soutien.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)